

Compte rendu du Conseil Municipal du 29 Novembre 2016

L'an **deux mil seize le vingt-neuf novembre** à 19 heures 15,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alix MEUNIER, Maire.

Etaient présents :

Alix MEUNIER, Joël DUBOIS, Christine AUPETIT, Patrick AUGENDRE, Marie-Christine MICHARD, Jérôme FOSSEZ, Emmanuel MORIN, Josiane CHEVET, Elodie SERREAU, Véronique HUET, Nicolas PARADIS.

Etaient absents excusés : Monique BOILE, Jean-Pierre CARTERON, Elodie BERNARD.

Était absent : Gilles RIVAUD.

Formant la majorité des membres en exercice

Madame Elodie SERREAU a été élue secrétaire

CCNB Election d'un Conseiller communautaire supplémentaire

Monsieur le Maire informe l'assemblée que du fait du rattachement de la commune de Neuville-les-Decize à la Communauté de Communes Nivernais-Bourbonnais au 1^{er} janvier 2017, le nombre et la répartition des sièges des conseillers communautaires ont été modifiés selon l'article L5211-6-1 du CGCT.

De ce fait, et conformément à l'article L5211-6-2 du CGCT, un siège de conseiller communautaire supplémentaire est accordé à la commune de Chantenay-Saint-Imbert, qui sera ainsi représentée par 6 conseillers (5 actuellement)

Après délibération et vote, 0 contre, 0 abstention et 11 pour, Madame Josiane CHEVET a été élue.

Bulletin municipal – Participation des entreprises

Le Maire informe qu'il est prévu pour le début d'année 2017, l'édition d'un bulletin municipal, et propose de fixer à 40 euros minimum, la participation qui sera demandée aux entreprises qui voudraient figurer dans ce bulletin.

Participation des communes de Toury-Sur-Jour et de Tresnay pour le fonctionnement des écoles

Le Maire rappelle que depuis la rentrée de Septembre 2014, les enfants des Ecoles de Toury-Sur-Jour et de Tresnay fréquentent les écoles de Chantenay, et que ces communes de résidence se sont engagées à participer aux frais de fonctionnement de la scolarité des enfants.

Le Conseil Municipal, après explications et délibération, décide de mettre en recouvrement la participation de 92.00 euros par enfants par mois, auprès des communes concernées.

Virement de crédit sur le budget de la Commune

Il a été procédé à deux virements de crédits qui permettront :

- l'acquisition de cases de columbarium supplémentaires
- la réalisation de travaux de voirie en investissement

Admissions en non-valeur Budgets Commune et Assainissement

Monsieur le Maire, donne lecture des états établis par la Trésorerie de Saint-Pierre-le-Moutier concernant des créances irrécouvrables, pour un montant de 154.15 € pour le budget Commune et de 254.08 € pour le budget assainissement.

Le conseil municipal valide l'admission en non-valeur de ces créances.

Agenda Accessibilité

Le Maire informe que l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 prévoit la mise en place d'un outil, l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap), permettant de prolonger, au-delà de 2015, le délai permettant d'effectuer les travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP).

Le projet de la Commune a été validé par le Préfet, Il prévoit la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics, centre moreau, wc à l'école du bas dans la classe de Mr Machellet, wc du bourg (derrière l'église).

Aménagements sécuritaires

Il est envisagé un aménagement, au niveau de la Poste, d'un ralentisseur plateau et d'un ralentisseur type écluse sur la route de Dornes, à hauteur du chemin piétonnier.

Demandes de subventions DETR et DSIPL 2017

Il sera déposé à la Préfecture de Nevers, différents dossiers de demande de subventions DETR 2017, pour participer aux financements, de la 2^{ème} tranche du cabinet médical, des mises aux normes d'accessibilité des différents bâtiments publics et pour la création d'une aire sport-loisirs derrière les écoles vers les étangs.

Des subventions à la Région-PNSN, Réserves Parlementaires, et Agence de l'eau seront également demandées, notamment pour l'acquisition de matériel de désherbage.